

Bilan des écrits de l'agrégation externe 2015

Claire Charlot, Présidente du jury de l'Agrégation externe

Il y a eu 1995 inscrits à la session 2015 et 1021 candidats – soit plus de la moitié (51,18%) – ont composé à toutes les épreuves et n'ont donc pas été éliminés par une copie blanche, un zéro ou une absence. 202 postes ont été mis au concours (170 en 2014) et le jury a décidé de prendre 467 admissibles. La barre d'admissibilité a été fixée à 6,65 sur 20, afin de permettre de prendre un nombre plus important d'admissibles pour les épreuves d'admission. Malgré le fait que la moyenne soit plus basse, ce qui est normal compte tenu de l'augmentation du nombre d'admissibles, les notes jusqu'au centième candidat sont meilleures qu'à la dernière session.

On observe la même tendance qu'à la dernière session concernant la répartition des admissibles par option. Sur 467 admissibles, on compte

Option A : 193 admissibles soit 41,32% des admissibles (42,1% en 2014)

Option B : 190 admissibles soit 40,7% des admissibles (même chose en 2014)

Option C : 84 admissibles soit 18% (17,2% en 2014)

On note donc un très léger recul de l'option A et une très légère progression de l'option C parmi les admissibles, donc finalement une configuration assez semblable à celle de la dernière session.

Les épreuves d'admission se déroulent actuellement au Lycée des métiers Jacquard, du 27 mai au 3 juillet 2015, date de la proclamation des résultats. Merci aux préparateurs de rappeler à leurs candidats de l'an prochain qu'ils doivent s'inscrire au concours 2016 sur internet. Leur dire également qu'ils doivent être titulaires d'un diplôme de Master 2 au moment de l'admissibilité. Merci également de faire savoir aux candidats malheureux à l'écrit qu'ils peuvent contacter la présidente (clairecharlot@wanadoo.fr) pour avoir un retour, mais uniquement pendant les épreuves d'admission, à savoir jusqu'au 2 juillet. Pour tout renseignement (retour, visite...), merci d'appeler la présidente au 06 13 64 60 50 et non le lycée car le directoire de l'agrégation ne dispose pas d'une ligne de téléphone directe. Pour les retours sur oraux, la procédure est la même mais les retours se feront au plus tard jusqu'à la fin du mois de novembre. Les candidats doivent communiquer dans leur courriel leur numéro de candidat.

Le bilan de la session 2015 sera fait par Claire Charlot à l'AG d'octobre.